

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU LUNDI 25 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Virginie FERRAND, Maire, le  
Lundi 25 janvier 2016 à 19h00 :

**Étaient présents** : Mmes Angélique BERAUD, Marinette DECROZE, Marie-Claude DEFOUR, France LELEU, Sylvie MOUNIER, Patricia SASSOLAT;

Mrs Juan ARCHIER, Alex BLANCHET, Alexandre BONNET, Franck MONNERON, Tony RIBES, Laurent VEYRE.

**Absent(es)** : Célia CLEUX

**Secrétaire de séance** : Marinette DECROZE

- Délibération sur résiliation anticipée d'un bail commercial.  
Vote pour 13, vote contre 0, Abstention 0
- Délibération de transfert de compétence : Adhésion à la compétence IRVE :  
Déploiement des Infrastructures de recharge pour véhicules électriques – SDE07 -  
Vocance sera heureux de faire partie du maillage ardéchois et mettra à disposition  
une borne de recharge pour véhicules électriques... le lieu reste à définir...  
Vote pour 13, vote contre 0, Abstention 0
- Délibération concernant la vente de l'ancien tractopelle : 5 500€ à Monsieur  
Pascal CELLE  
Mme Sylvie MOUNIER ne prend pas part au vote  
Vote pour 12, vote contre 0, Abstention 0
- Convention de mise à disposition du terrain Vallon des Pins signé par son  
responsable : des travaux par les employés communaux vont avoir lieu pour  
permettre l'accessibilité aux véhicules légers, un arrêté sera ensuite élaboré pour  
réglementer l'usage de ce parking.
- Le réabonnement à « La Vie Communale » est validé : 99€ (11 numéros à l'année  
+ accès au site internet... aide précieuse pour élaborer des délibérations ou des  
arrêtés...)
- L'adhésion à « Villesinternet » n'est pas retenue (296,50€).
- Discussion sur le passage des grumiers au lieu dit « Les Parts » : le Conseil  
Municipal a bien noté les doléances des personnes gênées par ces passages mais ne  
peut pas interdire l'activité forestière.
- Discussion sur un appel à projets de l'Agence de L'Eau pour financer des  
dispositifs de réutilisation de l'eau usée traitée : ne concerne finalement pas  
Vocance mais Annonay Agglo.

- 
- M. Alex BLANCHET informe que l'employé communal et le nouveau tracto seront sur la commune de Villevocance durant 3 jours.
  - Les travaux pour la réalisation d'arrêts de car au lieu-dit Dauphin et Le Chataîgnier commenceront le 11/02/2016.
  - Discussion à propos du stationnement gênant à proximité de la salle des fêtes durant les week-end où elle est louée... l'accès est très difficile, des solutions pour remédier à ces problèmes récurrents sont à l'étude... pour des soucis « pratiques » mais aussi en cas d'une intervention des secours...
  - La descente de la route de l'église est également dangereuse en voiture par manque de barrières.
  - Des vols au cimetière ont encore eu lieu... la surveillance est à ce jour renforcée, nous demandons à tous d'être vigilants et de signaler en mairie toutes personnes suspectes.
  - Le bulletin municipal sera imprimé en fin de semaine et un exemplaire par foyer sera distribué par les membres de la commission bulletin et le conseil municipal.
  - Des réunions pour élaborer le prochain bulletin municipal 2016 auront lieu tous les derniers vendredis du mois.
  - Pour faire connaître la bibliothèque, les bénévoles organisent un atelier maquillage à partir de 16h ainsi qu'un goûter avant le fougot des conscrits ce samedi 30 janvier 2016.
  - Aucune élection n'ayant lieu en 2016, la commission liste électorale en profitera pour étudier la liste électorale de Vocance et faire un bilan complet des personnes à inscrire ou à radier.
  - La commission « impôts » sera chargée de vérifier si les déclarations des habitants correspondent bien à leur catégorie foncière imposable.
  - La décision ferme et définitive concernant l'implantation de la nouvelle caserne de la Vallée de la Vocance a été prise : le lieu retenu sera Villevocance... Mme le Maire s'engage auprès du CM et des habitants de suivre le coût de l'opération de très près par rapport au budget prévisionnel à ne pas dépasser.
  - Un bal organisé par les conscrits aura lieu 27/02/2016 à la salle des fêtes, autorisation jusqu'à 3h00.

Fin de séance : 21h30

Fait en Mairie de VOCANCE, le 28 janvier 2016

Madame le Maire,  
Virginie FERRAND

